

PROJET DE CONSERVATION DE LA TORTUE VERTE  
A JOAL-FADIOUTH ET PALMARIN

P -

# Sommaire

	Page
1. Contexte et objectifs du projet	3
2. Objectifs et méthodologie de la mission d'évaluation	4
<u>2.1. L'équipe de la mission</u>	4
<u>2.2. La méthodologie d'évaluation</u>	4
<u>2.3. L'objectif de la mission</u>	5
3. Résultats et impacts du projet	5
<u>3.1. Renforcement des capacités des services techniques de l'État</u>	5
3.1.1. <i>Financement des indemnités et du fonctionnement d'un garde forestier chargé de la surveillance et de l'application de la réglementation</i>	5
3.1.2. <i>Développement d'un programme d'information et de sensibilisation des populations sur les lois et réglementation existantes au Sénégal en matière de protection de l'environnement</i>	6
<u>3.2. Développement d'un programme d'éducation environnementale et de valorisation des arguments éco-touristiques de Joal-Fadiouth</u>	7
3.2.1. <i>Elaboration d'un programme d'éducation environnementale à l'adresse des différents groupes de Fadiouth, de Joal et de Palmarin avec le relais de la Radio rurale et des médias nationaux</i>	7
3.2.2. <i>Identification et cartographie des sites d'intérêt écologique</i>	8
3.2.3. <i>Appui au renforcement des relations entre les communes de Joal-Fadiouth et de Palmarin pour l'articulation des programmes de conservation</i>	9
<u>3.3. Mesures d'accompagnement</u>	9
3.2.2. <i>Création de Groupement d'Epargne et de Crédit (GEC)</i>	9
3.2.2. <i>Création de campements Éco-touristiques</i>	10
4. Conclusions	11
5. Recommandations	13
Annexe N° 1 : Liste des personnes rencontrées	14
Annexe N° 2 : Calendrier de la mission	15
Annexe N° 3 : Termes de Référence de la mission	16

## 1. Contexte et objectifs du projet

Jusqu'en 1999, la "consommation traditionnelle" de la tortue verte (*Chelonia mydas*) était courante à Fadiouth et se poursuivait malgré la législation en vigueur au Sénégal (Code de

## 2. Méthodologie et objectifs de la mission d'évaluation

### 2.1. L'équipe de la mission



**D** Indicateur : Cassure de l'unique filière de commercialisation des tortues vertes ;

Depuis 2001, **il n'existe plus de filière organisée pour la commercialisation des tortues vertes dans la commune de Joal-Fadiouth**. Les pêcheurs de Joal ne ciblent plus les

suite de contacts avec l'UICN pris au cours du Forum de Diofior en 1997 dans le cadre des Plans de Développement Local. L'idée de créer une Réserve communautaire existait depuis 1998.

Le manque de moyens logistiques et financiers a cependant été identifié comme un frein pour le suivi des actions spécifiquement liées au suivi des tortues.

➤ Indicateur : Meilleur niveau d'information de la population sur l'existence de règles valables pour l'ensemble des citoyens sénégalais ;

La mission a pu constater que l'ensemble des acteurs rencontrés au sein des communautés de Joal-Fadiouth et de Palmarin (doyens, représentants des autorités locales, pêcheurs et jeunes) sont informés du fait que des règlements existent au Sénégal et interdisent la capture et la commercialisation de la chair de tortues. Certaines personnes rencontrées, commentent aussi l'importance et le rôle des tortues marines dans l'écosystème marin. Ces dernières font souvent référence aux sessions de formation et de sensibilisation réalisées dans le cadre du projet.

### 3.2. Développement d'un programme d'éducation environnementale et de valorisation des arguments éco-touristiques de Joal-Fadiouth

#### *3.2.1. Elaboration d'un programme d'éducation environnementale à l'adresse des écoles de Fadiouth, de Joal et de Palmarin et de différents groupes, avec le relais de la Radio rurale et des médias nationaux*

➤ Indicateur : Education et sensibilisation des enfants et des jeunes aux impératifs de conservation des espèces protégées,

La stratégie adoptée pour arriver à ce résultat a été de s'appuyer sur la radio communautaire et d'organiser des animations et des sessions de sensibilisation destinées aux différents groupes cibles. Ces actions ont été en grande partie réalisées avec le concours de MM. Paul Ndiaye de « La Côtère » et Thomas Diagne du Fond Rural pour le Développement (FRD) - « Village des tortues ».

La radio communautaire « **La Côtère** » a réalisé un travail de communication et d'information très important. Les émissions hebdomadaires d'environ 40 minutes, en langue wolof et sérère comprises par la majorité des habitants de Fadiout, étaient animées par les interventions des professionnels et par des interviews réalisées sur les différents sites. Ce travail a permis la sensibilisation de l'ensemble des acteurs de la filière (pêcheurs, mareyeurs, femmes micro-mareyeuses et ... consommateurs) et des communautés de Joal-Fadiouth et de Palmarin. L'abandon de la pêche et de la consommation de tortues vertes sont en très grande partie due à ces émissions et au contact quotidien des animateurs avec les populations locales. Les thèmes abordés ont été : l'intérêt de préserver les tortues marines, le danger des filets dormants, le code de la pêche au Sénégal, les conventions internationales, les actions de l'UICN dans la RBDS, les potentialités écotouristiques, etc. Au total une vingtaine d'émissions a été consacrée à la conservation de l'environnement marin.

En mai 2000 deux **sessions de formation** de deux jours chacune ont été organisées par Thomas Diagne. Elles étaient principalement destinées aux jeunes volontaires de Joal-Fadiouth et de Palmarin et consacrées à la biologie des tortues marines. Un manuel pédagogique est produit à cette occasion.

**Animation d'un stand** au cours de la fête du 15 août 2000 à Fadiouth en partenariat avec le Fond Rural pour le Développement (Thomas Diagne) : projection de films, réalisation et diffusion de fiches informatives, jeux concours et animations diverses ayant comme thème central la conservation des tortues marines.

Une « **Journée de la Tortue** » a été organisée en février 2002. Au cours de cette dernière des régates ont été organisées par l'UICN avec le concours de la communauté de pêcheurs.

Elle a permis d'animer des débats sur la nécessité de la conservation de la tortue. La participation des autorités locales a permis de renforcer les acquis des campagnes de sensibilisation.

Le **Centre d'Interprétation** (CI plus connu comme Ecomusée) n'était pas planifié au départ du projet. Il ss ac



### 3.2.2. Identification et cartographie des sites d'intérêt écologique,

📌 Indicateur : Connaissance accrue et documentation sur ces sites,

Un travail de cartographie participative sur les sites d'intérêt écologique et sur les activités anthropiques a été réalisé à Palmarin en novembre 2000. Une carte de la zone concernée par le projet entre Joal et Sangomar a été élaborée. La diffusion et la valorisation de cet outil sont restées très limitées.

Le travail de compilation de documentation et de données scientifiques sur les sites n'a pas été réalisé.

📌 Indicateur : Proposition aux visiteurs d'activités et circuits écotouristiques pour la découverte de ces sites

Une partie des opérateurs touristiques font appel aux guides du syndicat pour réaliser les visites du village et des greniers à mil. Cependant il n'existe toujours pas de « propositions écotouristiques ».

Les campements touristiques de la Commune de Palmarin font appel de façon irrégulière aux services d'un des Éco-guides formé dans le cadre du projet. Ils proposent cependant des produits à caractère "écotouristique" : sorties en pirogue dans les bo longs, promenades en charrette ou à cheval, découverte de l'île de Sangomar, etc.

### 3.2.3. Appui au renforcement des relations entre les communes de Joal-Fadiouth et de Palmarin pour l'articulation des programmes de conservation

📌 Indicateur : Organisation de rencontres entre les groupes d'intérêts concernés par la conservation des tortues vertes des deux communes,

📌 Indicateur : Elaboration d'un plan de travail commun aux deux communes pour la

Un GEC a été créé au niveau du village de Djiffère. Les consultants ont identifié un dynamisme important au sein de cette communauté. Ce groupement n'a pas été rencontré par la mission.

p -

#### 4. Conclusions

Les principaux résultats du projet «Conservation de la Tortue Verte à Joal-Fadiouth et Palmarin » sont :

➤ L'objectif principal du projet qui était de supprimer la filière de commercialisation des tortues vertes a été atteint dès la première année grâce à l'excellent travail de sensibilisation et d'information réalisé en grande partie au travers de la radio communautaire « La Côtière » et des actions de formation réalisées par le FRD. L'adhésion de la population de Fadiouth au projet et la forte cohésion sociale sur l'île ont dans la foulée permis d'obtenir ce résultat exceptionnel.

➤ La première campagne de sensibilisation, financée et mise en œuvre avec l'appui de l'UICN et de la FIBA a permis à « La Côtière » de consolider son savoir-faire en matière de sensibilisation des communautés de pêcheurs sur les aspects liés à la conservation de l'environnement marin. « La Côtière » a depuis valorisé cet acquis avec d'autres partenaires du développement local.

➤

sen1de consotu120i52cheur9

des retards importants dans la réalisation de certaines activités (financement du GEC de Palmarin en mars 2003).

- Des lacunes relativement importantes ont été notées dans la formation des Éco-guides. Ces derniers n'ont en effet pas reçu de formation spécifiquement adaptée à l'écosystème de la mangrove caractéristique du Saloum. Des thèmes comme les mollusques, les oiseaux limicoles, les crustacés ou les palétuviers n'ont pas été abordés. Il est aussi regrettable qu'une formation spécifique sur les tortues marines n'ait pas été retenue. La partie pratique des enseignements a été faible voire inexistante. Les aspects "Écotouristiques" de la formation sont restés très théoriques.
- L'absence d'une étude en 1999 (point zéro de départ), ainsi que le manque de données chiffrées sur les captures accidentelles de tortues à l'heure actuelle (2003) n'a pas permis de quantifier précisément l'impact du projet sur la conservation des populations de tortues marines.
- La mission a aussi regretté le manque de valorisation des résultats du projet. Les documents didactiques élaborés dans le cadre des formations n'ont pas été rassemblés dans un "manuel de terrain" pour les Éco-guides. Le travail, très intéressant, de cartographie participative a été mis au propre mais n'a pas été diffusé vers de potentiels utilisateurs (Éco-guides, autorités locales, opérateurs touristiques)
- L'aspect écotourisme a été limité à la mise en place du futur CI. Aucun nouveau "produit écotouristique" simple n'a été développé et proposé aux touristes venant visiter Fadiouth (circuit dans les bolongs, observation des oiseaux, dépliants à partir de la cartographie participative, etc.)

L'analyse des résultats et des faiblesses faite suivant cinq critères (efficacité, efficience, impact, viabilité et méthode) conduit la mission aux réflexions suivantes :

*L'efficacité* : du travail réalisé par les différents "partenaires" du projet (La Côtière, FRD, Cabinet Sarr) sur des objectifs spécifiques a été très satisfaisante. L'appui institutionnel apporté par l'UICN a été très efficace. Le projet a cependant connu des lacunes au niveau de la valorisation des aspects écotouristiques ;

*L'efficience* : des interventions des partenaires / consultants prise de façon individuelle est satisfaisante. Cependant un meilleur suivi des activités sur le terrain aurait sans aucun doute améliorer grandement l'efficience de l'ensemble des actions entreprises en valorisant régulièrement les acquis et en assurant un suivi régulier et rapproché des acteurs dans les communautés ;

*L'impact* : dans les différents domaines : économique, social, culturel, institutionnel, environnemental a été dans son ensemble très positif ;

*La viabilité* : la "durabilité" sera sans doute liée au suivi/accompagnement des principaux acteurs dynamiques de ce projet. La mission a identifié un très fort potentiel au sein des « Éco-guide » et considère qu'ils constituent l'une des clés pour assurer la durabilité des résultats acquis. La réalisation du CI marquera aussi une avancée très positive et la concrétisation des efforts réalisés par la population de Fadiouth. La création d'un premier campement à caractère écotouristique sera sans doute un pilote intéressant et mériterait un suivi attentif.

*La méthode* : adoptée par l'UICN a consisté à faire appel à des consultants, à des prestataires de services spécialisés ou à des acteurs du développement local. Elle s'est révélée très efficace pour des tâches spécifiques car les partenaires locaux étaient très motivés ou encore lorsque le prestataire était très bien accepté au niveau local. Cependant des difficultés sont apparues dès que la motivation des acteurs était faible ou encore si des difficultés surgissaient (création des GECs, organisation de rencontres, etc.). La charge de travail des cadres et des techniciens de l'UICN Dakar chargés du suivi des activités sur l'ensemble de la RBDS n'a pas permis à ces derniers de consacrer suffisamment de temps au suivi "rapproché" des actions du projet. Cette faiblesse a sans doute été à l'origine de retards, de malentendus et d'un manque de concertation entre les partenaires. La valorisation des résultats et des potentialités écotouristiques en ont largement pâti.

#### 4. Recommandations

Afin de renforcer les acquis et d'encourager la dynamique très positive qui s'est créée au sein des communautés, la mission formule dans un premier temps les recommandations suivantes :

Poursuivre et compléter la formation des Éco-guides en insistant plus particulièrement sur les travaux pratiques comme par exemple : l'identification des oiseaux présents autour de Fadiouth, l'ostréiculture pratiquée à Joal, la mangrove, etc. Ces formations pourraient se faire en partenariat avec les agents des Parcs Nationaux présents à Palmarin ;

Identifier une ou plusieurs personnes ressource au niveau local pouvant assurer l'animation et le suivi quotidien des activités ;

Valoriser l'ensemble des acquis du projet par le biais de différents supports (didactiques, promotionnels, écotouristiques, etc.) ;

Favoriser et dynamiser les partenariats entre les acteurs de Joal-Fadiouth et de Palmarin afin de valoriser les acquis personnels (GEC, Campement, Centre d'Interprétation) ;

Poursuivre le partenariat avec « La Côtère » et le « Village des Tortues » dans le cadre d'actions de sensibilisation ;

Tenir une réunion avec les représentants des pêcheurs du quai de pêche de Joal afin de clarifier la position de l'UICN ;

Assurer un suivi rapproché du projet qui permettra la réalisation du Centre d'Interprétation de Joal-Fadiouth et maintenir un contact étroit avec les autorités communales ;

Assurer le suivi du GEC et de la construction du campement Écotouristique villageois de Palmarin ;

Permettre la réalisation d'activités qui puissent déboucher sur la création d'un GEC pour les femmes de Fadiouth ;

Clarifier au niveau de la communauté de Palmarin la situation de l'Ecomusée.

## ANNEXE N°1

### Liste des personnes rencontrées

Ibrahima Mat Dia	UICN Dakar – Coordinateur de la RBDS
Pierre Dioh	2 <sup>ème</sup> adjoint au Maire de Joal Fadiouth – Chargé du tourisme
Gilbert Boucar Ndiaye	Délégué du Village de Fadiouth
Paul Ndiaye	La Côtère – Directeur de la radio
Paul Diogo Ndiaye	La Côtère – Chef de station
Lamine Dioh	La Côtère – Responsable Technique
Lamine Diakhate	La Côtère – responsable du Marketing
Dominique Dioh	Éco-guide – Président de l'association
François Ndiaye	Éco-guide – Secrétaire administratif
Germaine Ndong	Éco-guide – Trésorière
El Hadji Faye	Éco-guide – Trésorier adjoint
Lamine Sarr	Vice-président de la CR de Palmarin
Babacar Sarr	Président du Comité de plage de Palmarin Ngalou
Moussa Diatta	Direction des Parcs Nationaux – Conservateur de la RC
Abdou Goudiaby	Direction des Parcs Nationaux
Abdoulaye Diatta	Direction des Parcs Nationaux
Seynabou Faye	GEC de Palmarin – Présidente
Louis Seck	GEC de Palmarin – Gérant
Lamine Ndiaye	Quai de Pêche de Joal – Président du GIEI
Tcherno Kane	Quai de Pêche de Joal – Mareyeur
Lowe Diouf	Quai de Pêche de Joal
Demba Mar	Quai de Pêche de Joal
Thomas Diagne	Directeur du Village des Tortues – Fond Rural pour le Dévelop.
Mbaye Sarr	Cabinet Sarr – Directeur
Mohameth Kobar	Cabinet Sarr
Ramatoulaye Diassé	Cabinet Sarr







## **OBJECTIFS DE L'ETUDE**

Cette étude a pour objectif principal de procéder à une évaluation générale et exhaustive de l'impact des activités programmées dans le cadre du projet «Conservation de la Tortue Verte à Joal-Fadiouth et Palmarin ». Pour ce faire, les Consultants examineront en détail l'exécution et les résultats de chaque activité ainsi que la pertinence des actions qui y ont été

- Identification et cartographie des sites d'intérêt écologique,
  - Connaissance accrue et documentation sur ces sites,
  - Proposition aux visiteurs d'activités et circuits écotouristiques pour la découverte de ces sites,
  
- Appui au renforcement des relations entre les communes de Joal-Fadiouth et de Palmarin pour l'articulation des programmes de conservation,
  - Organisation de rencontres entre les groupes d'intérêts concernés par la conservation des tortues vertes des deux communes,
  - Elaboration d'un plan de travail commun aux deux communes pour la conservation des tortues vertes, l'éducation environnementale et le développement de l'écotourisme.

Les consultants prendront contact avec l'ensemble des partenaires du projet et s'entretiendront avec tous les acteurs qui y ont été impliqués.

### **LES CONSULTANTS DE LA MISSION D'EVALUATION**

Alexis Fossi : Consultant des pêches

Justino Biaï : UICN, Guinée Bissau, Coordinateur de la RBAB

Ibrahima Mat Dia : UICN Sénégal, Coordinateur de la RBDS et Coordinateur du projet évalué

Peggy Monier : FIBA, Assistante de Programme

### **DUREE DE L'ETUDE**

L'étude débutera le lundi 28 avril et prendra fin le vendredi 02 mai 2003 soit 5 jours de mission.